

HAUTE
RÉSISTANCE

CONJUGUE
PERFORMANCE
ET ÉCOLOGIE
(consulter la Fiche
de Déclaration
Environnementale
et Sanitaire)

ÉCOLABEL
EUROPÉEN

SANS ODEUR

Sec en 30 mn

Met en valeur
le naturel de toutes
les essences de bois

Ne glisse pas

Protège durablement
parquets, planchers
et escaliers



Vitrificateur Parquet Environnement



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Innovation technique majeure dans la protection des sols en bois, le VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT BLANCHON, sans odeur, apporte un réel confort d'application à l'utilisateur exigeant. Ses performances techniques et sa formulation (contenant un taux de C.O.V. extrêmement bas⁽¹⁾, conforme aux exigences environnementales de l'Écolabel Européen, et respectueuse de l'homme et de l'environnement) répondent aux critères écologiques les plus sévères.
- Le VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT s'applique aisément (un seul composant = sans mélange), son absence d'odeur, sa simplicité d'application, son utilisation en 2 couches* et sa rapidité de séchage permettent une immobilisation extrêmement réduite des locaux.
- Le VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT s'applique directement (sans fond dur) sur tous les types de parquets, planchers et escaliers (convenablement préparés par ponçage "à blanc"). Excellent accrochage sur bois exotiques (*essences rares et noyer, nous consulter).
- Le VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT, destiné à toutes les essences de bois, ne modifie pas la nuance d'origine des bois, et est disponible en 2 aspects : incolore satiné et incolore mat.

*L'application du VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT s'effectue en 2 couches dans la plupart des cas, sauf sur bois très absorbants ou en lieux soumis à trafic intense, où 3 couches (appliquées directement ou 2 couches sur Fond Dur) seront nécessaires à une protection optimale.

⁽¹⁾selon la Directive 2004/42/CE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Le VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT ne sera appliqué que sur un bois aplani et mis à nu par ponçage (décapage et décirage déconseillés ; cf. ANNEXE*, en page 2, pour les détails du ponçage d'un parquet), dépoussiéré et exempt de traces de détergent, de gras, de cire, d'encastrique, de polish ou d'huile de lin (ou autres huiles spécifiques). Proscrire l'utilisation de lessive, d'éclaircisseur, d'agents blanchissants ou de nettoyage parquet.
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Sur parquets collés, l'utilisation du PRO FILLER BLANCHON (liant mastic AQUA) ou du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage "toujours à la teinte". Le MASTIC BOIS BLANCHON (2 composants ou prêt à l'emploi) peut également être utilisé. Consulter les Fiches Techniques de ces produits.

Traitement insecticide

- Seuls les produits de traitement préconisés par BLANCHON peuvent être employés (TRAIT'PLUS® MU).

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec l'AQUATEINTE® 2K BLANCHON, qui peut être recouverte directement par le VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT ou un autre produit AQUA.
- Il est également possible d'utiliser la TEINTE À BOIS BLANCHON *spéciale parqueteurs* (tons bois, tons couleurs ou tons pastels), le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives) ou la TEINTE PARQUET CHÊNE ANTIQUE BLANCHON. Dans ce cas, après séchage du produit tinctorial, appliquer une couche de FOND DUR PRÉPLAST BLANCHON (ou du FOND DUR S.O.) afin de "bloquer" la teinte.
- Dans tous les cas, ne pas égrener la teinte. Il est recommandé de n'égrener le parquet qu'avant l'application de la dernière couche de VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT, après séchage complet de la précédente (3 heures environ). Dépoussiérer soigneusement avant d'appliquer la couche de finition de VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

Utilisation de primaires

- Cas spécifique de parquets anciennement cirés : l'utilisation, en première couche, du FOND DUR PRÉPLAST (ou du FOND DUR S.O.) est particulièrement recommandée sur parquets anciennement cirés, encaustiqués ou huilés. Égrener la couche de fond dur, après séchage complet (45 mn), puis dépoussiérer avant d'appliquer les 2 couches de VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT.
- Sur bois très absorbants ou en lieux soumis à trafic intense : lorsque 3 couches seront souhaitées ou nécessaires, on pourra appliquer en premier une couche de FOND DUR AQUA BLANCHON ou de FOND DUR PRÉPLAST (gain de temps, facilité d'égrener). Égrener la couche de fond dur, après séchage complet, puis dépoussiérer avant d'appliquer les 2 couches de VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Prêt à l'emploi : ne pas diluer, bien agiter avant utilisation.
- Adhérence parfaite sur bois nu, propre et sec, convenablement préparé (voir § PRÉPARATION DES SUPPORTS). Dépoussiérer soigneusement.
- Ne pas vitrifier un parquet à une température inférieure à 12°C et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- Application aisée au rouleau (poils courts). Pinceau ou spalter pour les bords. Travailler en 2 couches* "bien garnies" : le vitrificateur se tend immédiatement, il est inutile de le "travailler" longtemps.
NB : l'apparence légèrement "laiteuse" du vitrificateur liquide disparaît en quelques instants, lors du séchage.
- Un léger ponçage de la surface entre les couches (papier abrasif fin, grain 120 par ex., avec une ponceuse vibrante ou une monobrosse sur les grandes surfaces), éliminera les petites aspérités du bois, permettra d'obtenir un superbe aspect et facilitera l'entretien. Dépoussiérer soigneusement.
- Recouvrable en 3 heures environ (ne pas attendre plus de 48 heures entre couches).
- Durcissement rapide, sans odeur. Utilisation des locaux : 24 heures après la dernière couche. Prendre quelques précautions les premiers jours.

Blanchon

Vitrificateur Parquet Environnement

Nettoyage des ustensiles

- Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 30 minutes environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 3 heures environ dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 48 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 8 à 10 jours.
- Trafic léger : 12 heures dans des conditions normales.
- Occupation des lieux : pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet vitrifié. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillasson de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet vitrifié (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT

- 8 à 10 m² au litre par couche, environ, pour une vitrification en 2 couches.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

ENTRETIEN

- Le VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT facilite l'entretien de tous les parquets.
- ENTRETIEN COURANT : dépoussiérage régulier à l'aspirateur (ou au balai), au besoin associé à un balayage humide (LAGOON® BLANCHON, matériel bien essoré et jamais ruisselant). LAGOON® nettoie, entretient et protège les parquets vitrifiés. Son utilisation régulière leur donne ainsi un caractère antissalissure qui limite les marques noires et les traces incrustées, sur l'aspect de surface du vitrificateur.
- Important : attendre 10 jours pour la première intervention, afin que VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT sèche parfaitement à cœur.
- Les LIEUX SOUMIS À UN TRAFIC INTENSE seront entretenus rationnellement avec le RÉNOVATEUR BLANCHON et l'ENTRETIEN BLANCHON (aspect satiné) ou le MÉTAMAT® BLANCHON et le PROTECTEUR BLANCHON (aspect mat).
- PROSCRIRE : monobrosse, balai à franges, lustrants siliconés, produits ammoniacés ou détergents abrasifs, etc., c'est-à-dire tous les matériels et produits susceptibles de donner du glissant et du brillant.
- Sur le VITRIFICATEUR PARQUET ENVIRONNEMENT incolore mat, n'utiliser que le MÉTAMAT®, LAGOON® et le PROTECTEUR afin de ne pas modifier l'aspect initial.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	VITRIFICATEUR POUR PARQUETS, PLANCHERS ET BOIS
TYPE DE RÉSINES	Résines polyuréthanes en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,01 (à 20°C, selon NF T 30020)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
VISCOSITÉ	100 centipoises (BROOKFIELD T2)
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	3 heures environ selon température et degré hygrométrique
ADHÉRENCE	Excellente sur bois préparés
RÉSISTANCE À L'ABRASION TABER	Perte de poids : 30 mg (meules CS 10, 1000 tours, 1 kg)
RÉSISTANCE AUX CHOCS	50 cm (mandrin de 400 g) (selon NF T 30039)
RÉSISTANCE À LA RAYURE	Crayon 7H
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, moutarde, ketchup, vinaigre, eau, café, thé, détergents ménagers usuels, alcool 40°, encre, Javel diluée : RAS (après 20 jours de séchage, selon NF T 30053). Proscrire les produits ammoniacés
HYDROTHERMIE SUPERFICIELLE	RAS

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (80 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Ce label écologique est accordé aux produits et services qui satisfont aux exigences environnementales du système de label écologique de l'Union Européenne
N° d'enregistrement : FR/032/11

- Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur.
- Usage limité de substances dangereuses.
- Faible teneur en solvants.

Pour de plus amples informations sur les raisons qui ont conduit à décerner le label écologique à ce produit, prière de consulter le site suivant : <http://ec.europa.eu/ecolabel>
ou AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex
www.ecolabels.fr

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 20.03.2009, validée par le Service Technique le 20.03.2009 et la Direction Commerciale le 20.03.2009.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

28, rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 00 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tél: (0033) 472 89 06 09 - Fax: (0033) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com - Sites internet : www.blanchon.com - www.lqeb Blanchon.com